

A.I.4. Les orientations du projet

Les objectifs visés du cadre du projet :

- Améliorer et organiser l'offre de stationnement pour favoriser le tourisme et désengorger les rues du village.
- Apaiser la circulation des véhicules en quête des rares stationnements disponibles.
- Favoriser les points de rencontre avant d'utiliser les modes doux de déplacements vers les sites emblématiques du village.

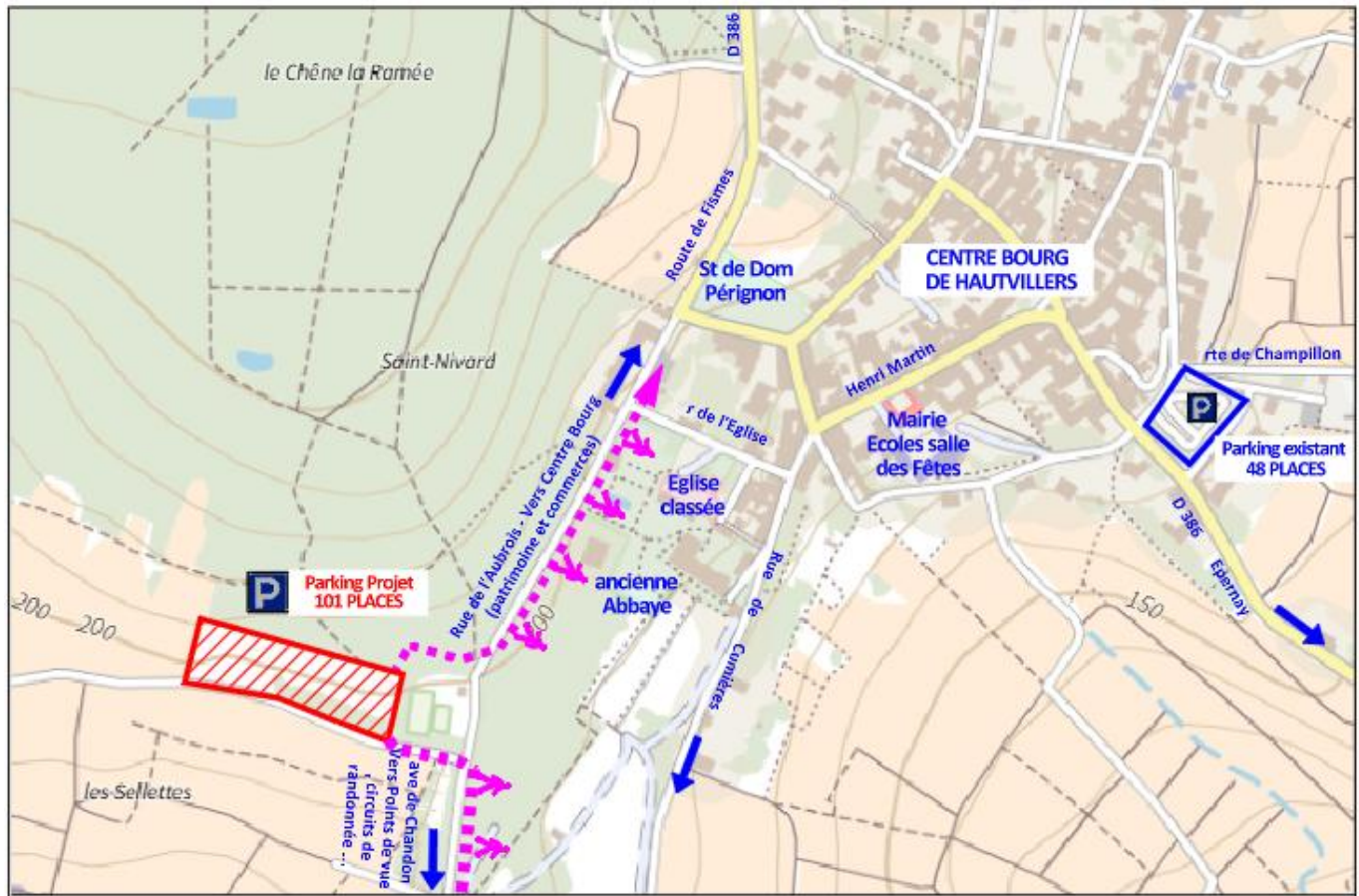


Figure 7 : modes doux depuis le parking (Fond de carte IGN- source Géoportail)

A.I.5. La mise en place du projet

Le terrain d'assiette du projet est parfaitement compatible avec l'aménagement d'un parking perméable.

Avec un profil en Long proche de l'Horizontal (cf. Profil TN N°1). Il accuse cependant un dévers proche de 5% dans sa partie transversale (cf. Profil TN N°2)

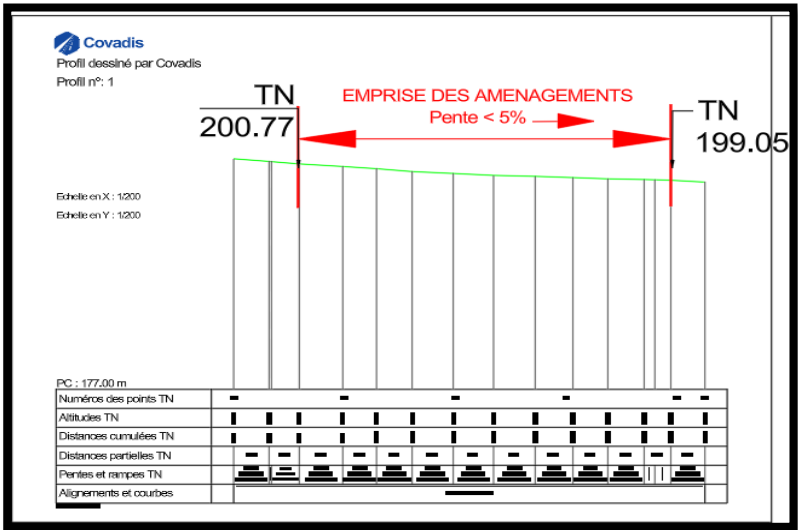
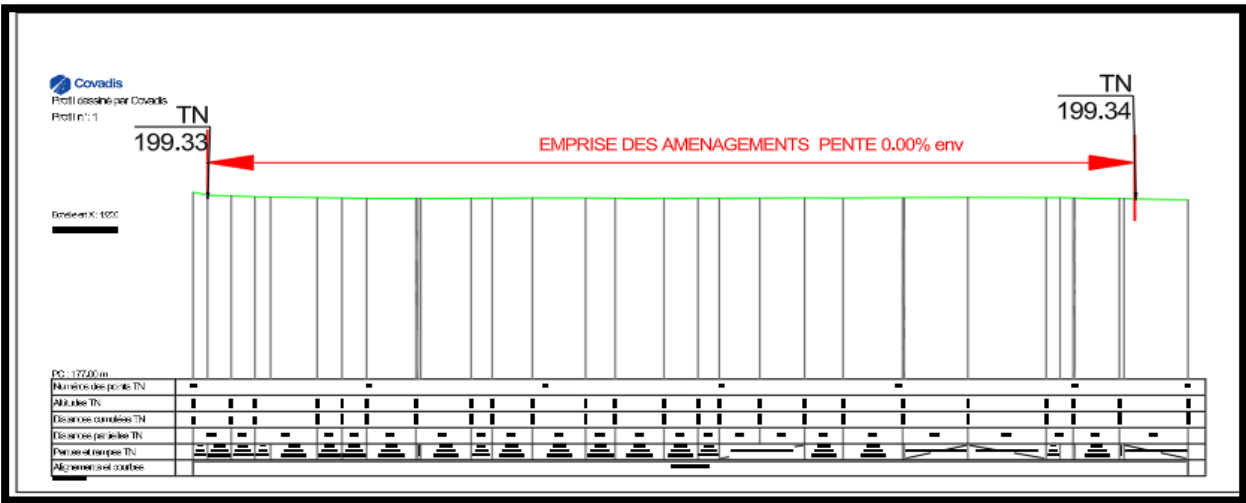
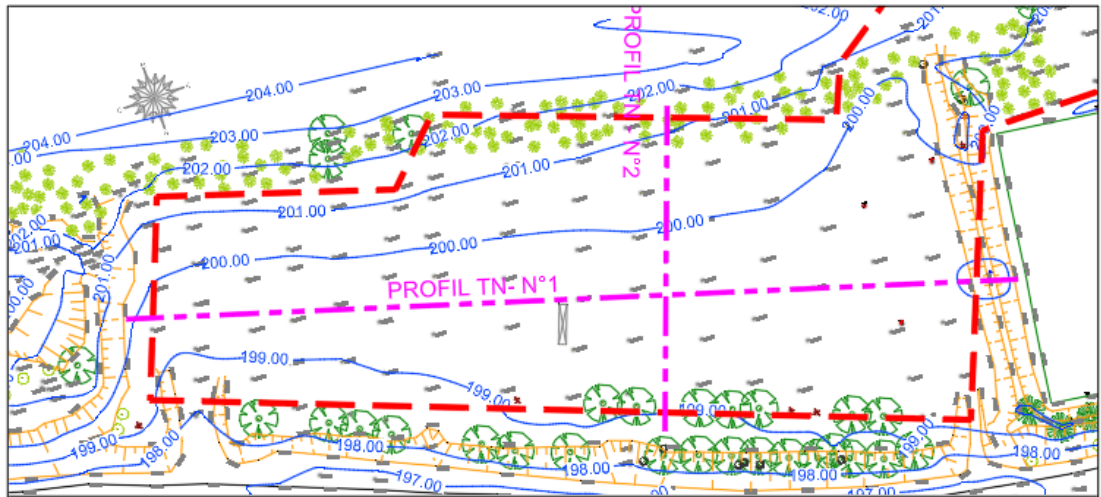


Figure 8 : Profils TN N°1 et N° 2 sur l’emprise des aménagements du projet parking

Le plan Masse du Projet s'inscrira dans un périmètre à affiner afin d'en limiter l'impact sur les boisements existants.



Figure 9 : Plan masse CERE – Projet 101 unités

Les profils Types du projet

Les 3 profils proposés permettent de visualiser les gabarits principaux de voirie et de stationnement ainsi que leurs raccordements au terrain naturel (talutage).

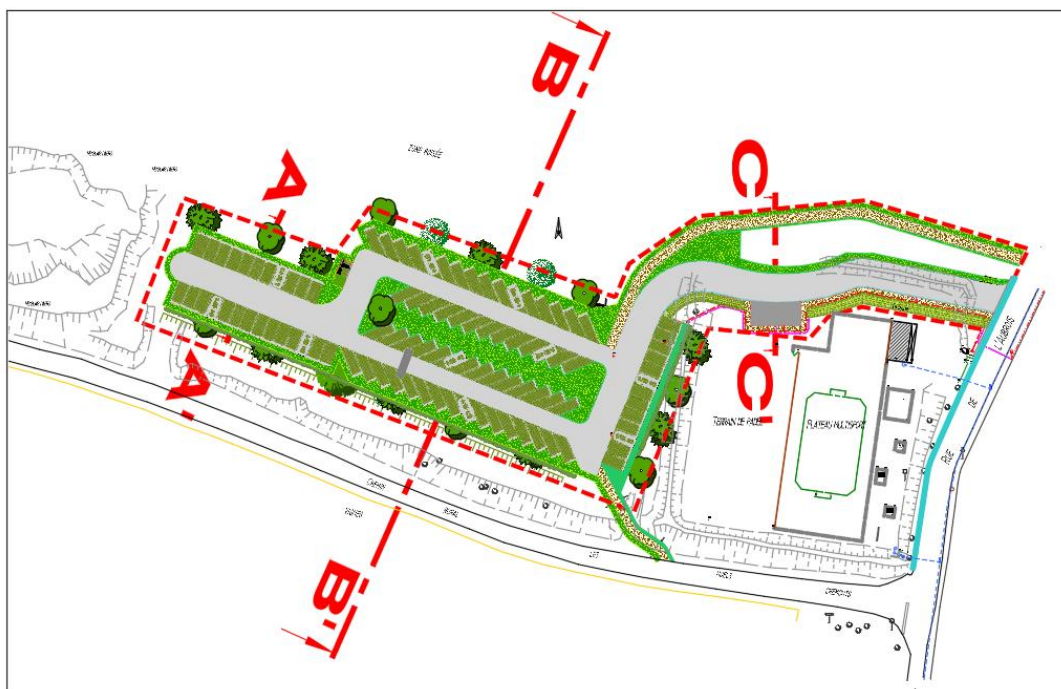


Figure 10 : localisation des coupes AA'-BB'-CC'

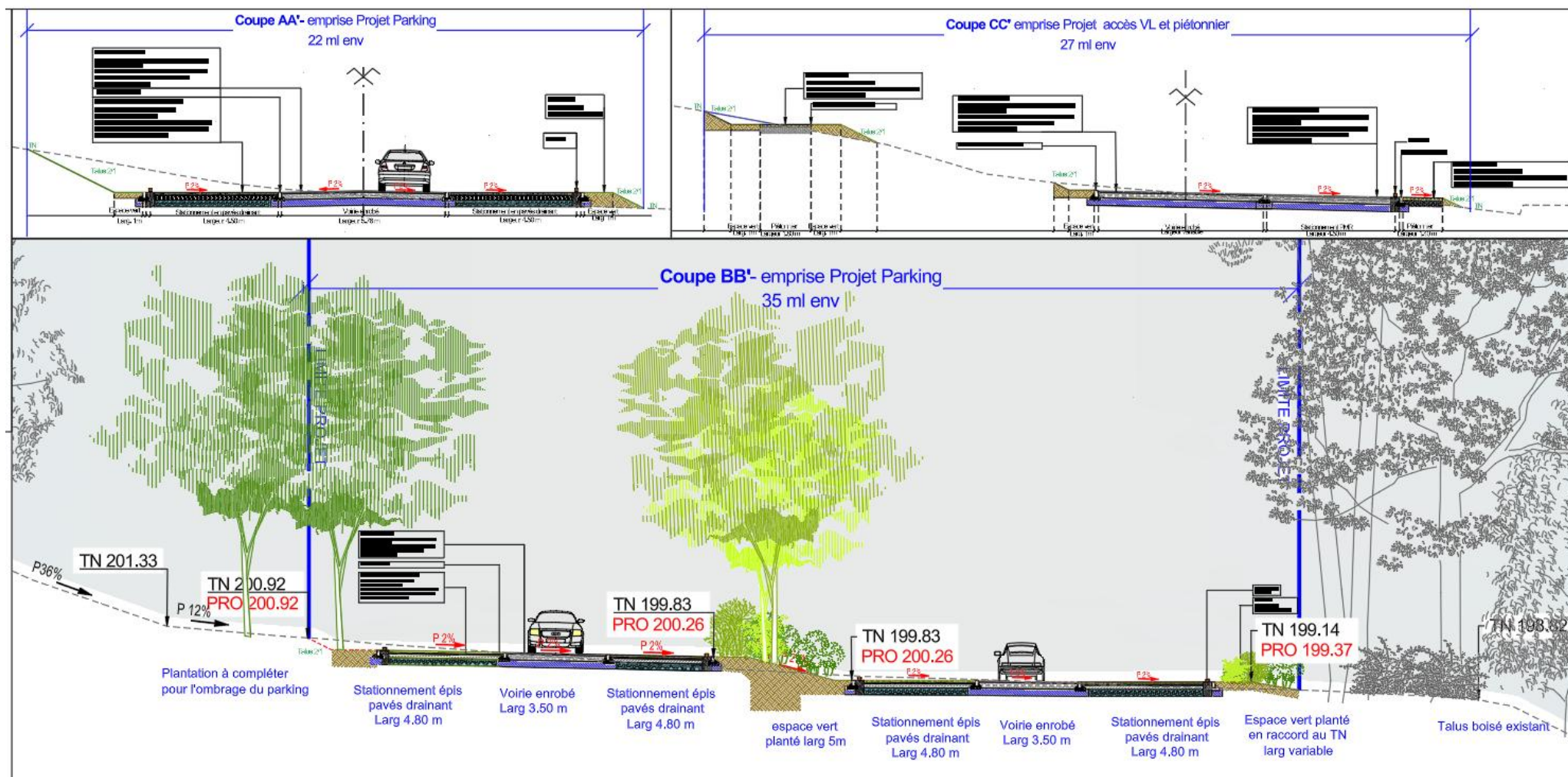


Figure 11 : Coupes Project AA'-BB'-CC' - présentation sans échelle



A.I.6. Typologie des matériaux

A.I.6.1. Traitement des sols et matériaux

Afin de garantir une bonne intégration paysagère et de limiter l'imperméabilisation des sols, le stationnement sera réalisé avec un revêtement de type pavé avec joints engazonnés.

Les cheminements piétons seront réalisés en stabilisé.

Ce choix de matériau permet de conserver un aspect sobre et naturel, compatible avec le caractère du secteur.

Les bordures éventuelles seront traitées de manière discrète.

A.I.6.2. Aménagement paysager

Le projet prévoit le maintien et la création d'aménagements paysagers afin d'accompagner l'intégration du stationnement :

- conservation des plantations existantes dans la mesure du possible,
- plantation d'arbres en périphérie des stationnements,
- création éventuelle de haies ou massifs végétalisés en limite du stationnement,
- maintien d'espaces perméables et végétalisés.

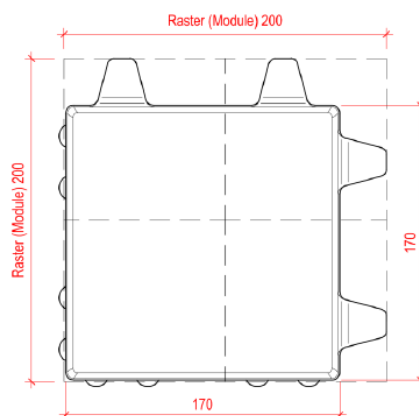
Ces aménagements permettront d'atténuer l'impact visuel du stationnement et de préserver la qualité paysagère de la parcelle.

Exemple de stationnement drainant :

- Pavés avec joints verts à enherber
- Délimitation des places par pavé de couleur claire
- Butée de roue en bastaing de chêne (sur fondation béton)



Exemple de pavés infiltrants



La voirie sera réalisée en enrobé non perméable pour des raisons de pérennité. Les tons clairs sont à privilégier

Exemple d'enrobés clairs : Gris ou Beige





www.cereg.com